ROYAUME DU MAROC





Maitre d'Ouvrage

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE



Maitre d'Ouvrage Délégué

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
AGENCE NATIONAL DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
AMENAGEMENT PROVISOIRE DU NOUVEL
HOPITAL IBN SINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 01/2024/APNHIS

Le 26 Mars 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Agence Nationale des Équipements Publics, sis à rue Bani Abid, par avenue Mohamed Ben Hassan Al Ouazzani Hay Nahda 2, Rabat, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert relatif à :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEL HOPITAL IBN SINA DE RABAT.

LOT N°6: ASCENSEURS ET ESCALIERS MÉCANIQUES

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Un CD, contenant les plans et les pièces graphiques, est mis gratuitement à la disposition des concurrents au Bureau de la comptabilité de l'Agence Nationale des Équipements Publics.

L'estimation, du coût des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage Délégué est fixée à la somme de :

Cent quatre-vingt-six millions (186 000 000,00) Dirhams Toutes Taxes Comprises

Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux millions cinq cent mille (2 500 000,00) Dirhams.

La caution provisoire doit être libellé au nom de l'Aménagement Provisoire pour la Construction du Nouvel Hôpital Ibn Sina à Rabat.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane I 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, ainsi que l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

<u>Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.</u>

La documentation technique doit être déposée au bureau de la comptabilité à l'Agence Nationale des Équipements Publics au plus tard le 25 Mars 2024 à 16 heures, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Une visite des lieux est programmée, au chantier du projet, le 19 Mars 2024 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.